Image not found or type unknown

abandon partiel d'usufruit dans le cadre d'une donation partage

Par **cm27**, le **20/01/2019** à **10:25**

Bonjour,

Suite au deces de mon pere en 2005, ma mere a fait une donation partage entre ses quatre enfants.

Elle a l'usufruit de l'ensemble des biens, composés de deux maisons, de terres et d'un don manuel sous forme d'assurance vie.

Une des deux maisons, celle que ma mere n'habite pas, doit etre renovée.

Ma mere ne peux pas supporter ces travaux.

Peut elle abandonner l'usufruit de ce bien uniquement au profit de mon frere qui prendrait jouissance immediatement de ce bien et pourrait financer ces travaux?

Quelle est la procedure à engager, quel cout est a envisager?

Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés